

Article 31 du Règlement

Au cas où les députés l'ignoraient, le musée des beaux-arts de Windsor a déménagé dans un centre commercial. Au début, beaucoup de gens y étaient opposés, mais maintenant que c'est fait, des milliers de gens le visitent.

De plus en plus de jeunes Canadiens ont l'occasion d'assister à des événements culturels de ce genre. Les gens sont de plus en plus nombreux à profiter du droit que le projet de loi rétablit et à donner à tous les Canadiens des biens de près de 60 millions de dollars par année, par le truchement des établissements publics qui font connaître notre culture et notre patrimoine.

• (1355)

Lors de mon séjour à Jonquière, l'été dernier, j'ai eu l'occasion de visiter l'exposition d'un artiste local à Chicoutimi. Nous ne devons pas oublier à quel point c'est important pour le Canada tout entier d'encourager les Canadiens à comprendre la culture et à en profiter. Nous en sommes à la trentième des 100 années. Il en reste 70 autres à venir. Je sais que dans la circonscription d'Essex—Windsor, nous continuons à présenter régulièrement des expositions.

«Art in the Park», par exemple, a commencé humblement et a atteint une telle ampleur que l'événement est maintenant offert aussi durant l'hiver. Des milliers de personnes viennent visiter l'exposition les samedi et dimanche et en profitent pour acheter des oeuvres d'art. Bien des gens utilisent maintenant les expositions comme activité de collecte de fonds. Les dons d'oeuvres d'art sont aussi utilisés notamment, pour les ventes aux enchères. Il faut rétablir le droit d'appel perdu. Ce droit n'aurait jamais dû être aboli. Malheureusement, le gouvernement précédent avait décidé que les citoyens canadiens n'auraient pas le droit d'interjeter appel.

Le gouvernement actuel est d'avis que le droit d'appel est important en toutes circonstances. Personne ne devrait être privé du droit à la justice naturelle. Si quelqu'un fait don d'un bien culturel, il devrait recevoir un dédommagement d'une valeur égale au bien et aux efforts fournis. Je crois que la valeur réelle est souvent supérieure à la juste valeur marchande car des milliers de personnes iront voir les objets en cause au cours des années et elles profiteront toutes de l'exposition de ces biens.

J'espère que la circonscription d'Essex—Windsor servira de modèle dès maintenant et dans l'avenir.

Le président suppléant (M. Kilger): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. Kilger): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Kilger): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Kilger): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Kilger): À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Kilger): Convoquez les députés.

Après l'appel du timbre:

Le président suppléant (M. Kilger): Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote sur la question dont la Chambre est saisie est reporté à 17 heures demain. Le timbre ne sonnera pas plus de 15 minutes.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE RÉFÉRENDUM AU QUÉBEC

Mme Brenda Chamberlain (Guelph—Wellington, Lib.): Monsieur le Président, les habitants de Guelph—Wellington sont fiers d'être Canadiens. Ils espèrent que le «non» l'emportera le 30 octobre.

L'an dernier, plus de 1 000 habitants de Guelph—Wellington ont signé une pétition demandant au chef de l'opposition de ne pas promouvoir le séparatisme lorsqu'il se déplaçait à l'étranger. Beaucoup d'autres électeurs se sont adressés à mon bureau pour exprimer l'espoir que le Canada reste uni et pour rappeler aux Québécois qu'ils représentent un élément important de notre pays.

• (1400)

Les députés du Bloc et les séparatistes du Québec aiment nous rappeler tout ce qui ne va pas au Canada. À Guelph—Wellington, nous aimons nous rappeler et célébrer les avantages qu'il y a à vivre dans le meilleur pays du monde.

Les habitants de Guelph—Wellington savent que le Canada est un grand pays. Nous prions tous les Québécois de se rappeler que les Nations Unies nous considèrent comme le pays au monde où il fait le mieux vivre et nous leur demandons de voter «non» le 30 octobre.

* * *

LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

M. Philip Mayfield (Cariboo—Chilcotin, Réf.): Monsieur le Président, le Commissaire à la vie privée estime que le nom des Canadiens passe dans différents ordinateurs, partout sur le continent, cinq à dix fois par jour. Il estime de plus que l'achat et la vente de renseignements personnels constitue une industrie de 300 millions de dollars par année. C'est une menace sérieuse pour la vie privée des Canadiens.

Le Conseil consultatif sur l'autoroute de l'information publiait le mois dernier un rapport faisant état de la nécessité d'adopter une mesure législative garantissant la protection des renseignements personnels dans le secteur en expansion de la